



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

plan

Question écrite n° 42128

Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique sur les enjeux de la planification. Rapporteur du dernier budget du commissariat au plan, il est convaincu du caractère fondamental des outils de planification. Le plan correspondait ainsi à un effort de rationalisation des projets économiques de la France afin de répondre à l'impératif de coordination permettant la satisfaction de tous. Or, cet instrument important a été abandonné aux lendemains des élections législatives de mars 1993, comme a été supprimé par la suite en mars 2006 le commissariat général au plan. Désormais, le seul marché préside au développement des activités économiques dans notre pays au prix d'un manque de vision d'ensemble très préjudiciable. Pourtant, avec la crise économique mondiale, jamais la planification n'a été autant d'actualité. La logique de profit à court terme est en effet à la racine de l'anarchie financière à laquelle nous assistons. Lorsque des instruments de contrôle démocratique sur la production et les échanges font défaut, l'irrationalité prédomine au détriment de tous. C'est pourquoi il lui demande si elle entend réhabiliter des outils de planification propres à coordonner la politique économique et sociale et à définir sur le long terme les grandes orientations de notre Nation.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42128

Rubrique : État

Ministère interrogé : Prospective et économie numérique

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2009, page 1504

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)